**RENOUVELLEMENT du CERTIPHYTO par la formation**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Durée / Lieu1 jour / Montauban  |  | Prérequis à l'entrée en formationDétenir le primo certificat « Utilisation à titre professionnel des produits phyto-Décideur entreprise non soumise agrément (DENSA) » arrivant à échéance. Savoir utiliser un ordinateur. |
|  |  |  |
| Dates 25 février 2022 |  | Objectifs* Consolider les connaissances et pratiques en matière de règlementation et sécurité environnementale, de prévention des risques santé et sécurité pour les applicateurs et de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et méthodes alternatives,

Programme* Actualisation relatives aux risques pour la santé des êtres humains : Les informations des étiquettes des produits : signification et utilisation-Les moyens de prévention et mesures à prendre en cas d'intoxication
* Actualisation de la réglementation liée aux risques pour l'environnement ; Impact sur la qualité de l'eau ;
* Evolution réglementaire : transport stockage lavage du pulvé et la gestion des effluents à la ferme
* Les marges de progression selon les productions
* Les techniques complémentaires efficaces et réalisables en arboriculture, production légumières et grandes cultures
* Présentation de la démarche à réaliser par internet sur le site " service public.fr " pour faire la demande de certiphyto
 |
|  |  |
| PublicExploitants agricoles et salariés en exploitations agricoles responsables du poste phyto, dont le certificat arrive en fin de validité |  |
|  |  |
| Méthodes pédagogiquesTour de table des pratiques mises en œuvre -Intervention, QuizzExercices et réponses à vos questions par des intervenants spécialisés,Evaluation formative (QCM)ValidationObtention du certificat pour 5 ans  |  |

******

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intervenants* Terrassier Françoise, Formatrice, Adpspa 82
* CADOT Julie, Conseiller, Chambre d’Agriculture 82

Responsable de stage  Françoise TERRASSIERCoût* Prise en charge du coût de la formation par VIVEA si à jour de la contribution VIVEA
* Chèque de caution de 126€ à l’inscription
* Autre statut : nous consulter

*Eligible au CPF* |  | HorairesTaux de réussite**100 %**9h / 12h3013h30 / 17h |
|  |  |
|  | Contact et inscriptionADPSPA : 05.63.66.67.68Nathalie COURRECH |
|  |

*******Une attestation de fin de formation vous sera délivrée à l’issue de la formation*



**Programme**